

VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A LA BARRE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LISIEUX,
11 rue d'Orival
Le JEUDI 7 DECEMBRE 2023 à 9 H 00

DEUX APPARTEMENTS
12 rue Victor Hugo
Commune de LISIEUX (14100)

Biens et droits immobiliers dans un ensemble en copropriété sis dite adresse, cadastré Section A n°116 d'une contenance totale de 0ha 0a 83ca, formant les lots n°4 et 5

- **Lot n°4** : au 1er étage, un appartement de 46.72 m², composé d'une entrée desservant une cuisine, un séjour, une chambre, une salle de bains et un WC

et les 144/1.000èmes des parties communes de l'immeuble

- **Lot n°5** : au 2ème étage, un appartement de 46.19 m², composé d'une entrée desservant une cuisine, un séjour, une chambre, une salle de bains et un WC

et les 144/1.000èmes des parties communes de l'immeuble

CONDITIONS D'OCCUPATION : le logement du 1er étage est occupé par Mme LEE, selon bail d'habitation du 27/08/2019, pour une durée de 3 ans à compter du 01/09/2019, moyennant un loyer mensuel de 420 euros.

Le logement du 2ème étage est actuellement inoccupé et ne semble faire l'objet d'aucun bail.



VISITE SUR PLACE organisée par Me Dorothee GOMBART, Huissier de Justice à LISIEUX, le **24 novembre 2023 de 15h00 à 16h30**

Aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU 12 RUE VICTOR HUGO ET DU 13 AVENUE VICTOR HUGO 14100 LISIEUX, représenté par son Syndic, la SARL LCB IMMO, ayant pour avocat Me Marc REYNAUD membre de la SCP INTERBARREAUX CALEX AVOCATS, avocats susnommés

Il sera procédé auxdits jour, heure et lieu ci-dessus à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un lot des biens ci-dessus désignés.

MISE À PRIX : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où toute personne peut, sans frais, en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat sus nommé, les biens ci-dessus désignés seront mis en vente sur la mise à prix de :

VINGT MILLE EUROS – 20 000 €

frais préparatoires payables en sus et sans diminution de la mise à prix ci-dessus

Pour tous renseignements **se rendre sur le site du cabinet d'avocats www.calexavocats.fr** ou s'adresser au cabinet de la SCP CALEX AVOCATS, avocats susnommés poursuivant la vente dont il s'agit Tél : 02.31.62.20.46, ainsi qu'au greffe du Tribunal Judiciaire de LISIEUX où est déposé le cahier des conditions de vente.

Nota .- les enchères, d'un minimum de 200 €, seront reçues par ministère d'avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de LISIEUX. Un chèque de banque de **3 000 euros** (représentant 10 % de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 euros), libellé à l'ordre du Trésorier de l'Ordre du Barreau de LISIEUX est obligatoire pour porter les enchères

Fait et rédigé à LISIEUX par Maître Marc REYNAUD avocat, le 18 octobre 2023